## Communiqué du bureau national du Parti ouvrier indépendant (6 novembre 2010)

y-Fillon contre les

A LOI SARKOZY-FILLON contre les retraites a été votée. Le gouvernement a déclaré vouloir la promulguer dans les prochaines semaines. Bien que, à sept reprises, travailleurs et jeunes, par millions, aient fait grève et manifesté. Bien que, dans de nombreux secteurs, ils aient reconduit la grève durant quinze jours, trois semaines. Bien que le pays ait été au bord de la grève générale, qui aurait contraint le gouvernement à reculer.

Malgré le vote de la loi, un sentiment domine: nous nous sommes battus, nous savons que nous n'avons pas gagné; pour autant, nous ne sommes pas défaits, nous ne renonçons pas, nous ne voulons pas payer la crise.

Au fil des mois, et à l'encontre du battage médiatique contre les grèves et les syndicats, les travailleurs, du public comme du privé, et toutes composantes syndicales confondues, ont dit : « Retrait. » Soulignons l'entrée en masse de la jeunesse dans ce mouvement, considérant que la question des retraites recoupe son combat pour un véritable emploi, un véritable salaire, et son avenir. Au fil des mois, s'est imposé le sentiment que le retrait était possible. Si tous, en haut, avaient dit d'une seule voix « Grève pour le retrait », sans doute cela aurait-il pesé et Sarkozy-Fillon auraient-ils été contraints de reculer.

Aujourd'hui, dans tous les secteurs, dans toutes les organisations, la discussion se mène sur l'appréciation des événements. Discussion sérieuse, où les points de vue les plus divers, parfois contradictoires, sont amenés à s'exprimer, toujours animés par la volonté de ne pas céder.

Qu'a-t-il manqué ? A quels obstacles les travailleurs se sont-ils confrontés ? La discussion est engagée dans le cadre de la préparation de la conférence nationale pour l'unité ouvrière, dont le POI a pris l'initiative.

## Depuis des mois, deux volontés se font face :

• D'un côté, la volonté d'imposer un consensus (notamment entre dirigeants des partis de gauche et gouvernement) sur la « nécessité » d'une réforme des retraites. Celles-ci seraient menacées par la démographie, alors qu'en réalité ce sont les exonérations de cotisations sociales, le blocage des salaires et les licenciements qui menacent l'ensemble de la protection sociale.

Consensus qui s'appuie sur la volonté de respecter les directives de l'Union européenne.

Consensus aussi entre Chérèque et Parisot (Medef) pour organiser ensemble la mise en œuvre de la contre-réforme.

Consensus entre Chérèque et le gouvernement pour préparer la retraite par points, ouvrant la porte aux fonds de pension par capitalisation. Consensus reflété au sein de « l'intersyndicale », la majorité des secrétaires généraux des organisations suivant Bernard Thibault et François Chérèque dans leur refus du mot d'ordre « *Retrait* » et de la grève pour le retrait.

Cela au moment même où, chaque jour plus nombreuses, les assemblées générales et les structures syndicales de toutes confédérations se prononçaient pour ces mots d'ordre, repris massivement dans les manifestations.

• Face à cela, une autre volonté: celle des millions qui, à chaque étape, ont cherché à souder le bloc des travailleurs, de la jeunesse, des organisations syndicales sur le mot d'ordre de retrait et sur l'exigence de la grève.

Aujourd'hui, à nouveau, ces questions sont posées. Dans son discours du 3 novembre, le Premier ministre, Fillon, déclare : « Ce à quoi nous avons assisté ces dernières semaines, c'est, en tout cas je l'espère, les derniers soubresauts d'un modèle ancien. » Il revendique pour les contre-réformes à venir la mise en œuvre de deux lois instaurant le « dialogue social » :

- **la loi du 4 mai 2004,** qui renforce les possibilités de dérogation et accélère le démantèlement du Code du travail;
- la loi du 20 août 2008, qui, pour soumettre les organisations syndicales à la remise en cause des droits collectifs au profit du droit par entreprise, modifie les critères de représentativité selon les normes fixées par le gouvernement et élaborées en commun par ceux-là mêmes qui, au sein de « l'intersyndicale », se sont opposés au mot d'ordre de retrait

Même consensus à l'ordre du jour quand le dirigeant du Parti socialiste François Hollande déclare : « Celui qui sera élu à gauche devra faire une séance longue, plusieurs mois même, de dialogue social sur trois enjeux : l'emploi, la protection sociale et les conditions de travail (...). J'appelle ça les assises de la démocratie sociale. » Ou encore quand Bianco, autre dirigeant du Parti socialiste, promet « du sang et des larmes » si la gauche revient au pouvoir en 2012.

PRÉSENT, le gouvernement veut étendre sa politique de destruction dans tous les domaines. Il vient de soumettre à l'Assemblée un budget de démantèlement et de destruction des services publics et de l'emploi, qui disloque la République à tous les niveaux (Etat, régions, départements, communes), car entièrement soumis aux impératifs de la dette (dont les intérêts constituent le deuxième budget de la nation) et aux aides apportées aux banques et aux grands groupes industriels.

Déjà, il engage la contre-réforme de l'assurance maladie sapant les bases de la Sécurité sociale de 1945, instaurant un risque « dépendance » couvert par l'assurance privée obligatoire.

Le 3 octobre dernier, le conseil fédéral national du Parti ouvrier indépendant faisait la proposition d'une « conférence nationale pour l'unité ouvrière pour arrêter le bras destructeur du gouvernement, pour le retrait de toutes les contre-réformes, pour la reconquête des droits et de la démocratie ».

Aujourd'hui, au sein des organisations comme dans le débat engagé à l'occasion des prochaines échéances électorales, nul ne pourra éluder le fait que le retour à la retraite à 60 ans à taux plein nécessite l'abrogation de la réforme Sarkozy-Fillon sur les retraites.

Ce mot d'ordre correspond à l'exigence de la démocratie, car la démocratie, c'est la défense des conquêtes et des droits de l'immense majorité; tandis que la contre-réforme des retraites, c'est la volonté d'une minorité d'exploiteurs s'appuyant sur les institutions antidémocratiques de la Ve République.

Ceux qui ont refusé de se prononcer pour le retrait ont exprimé par là même leur soumission à l'Union européenne, au FMI et aux diktats de la classe capitaliste et des spéculateurs.

Ceux qui, aujourd'hui, refusent d'avancer le mot d'ordre d'abrogation indiquent, quelles que soient les promesses pour 2012, leur intention d'appliquer la contre-réforme Woerth et de mettre en place la « réforme systémique » pour faire basculer nos retraites vers un régime unique par points, ouvrant la voie à la capitalisation et aux fonds de pension.

ACE À CES TENTATIVES, le POI entend aider les travailleurs à mettre au premier plan l'exigence de l'abrogation de la contre-réforme des retraites, une exigence qui :

• continue le combat pour le retrait et exprime l'aspiration légitime des millions qui ont fait grève ;

- est un levier pour aider la classe ouvrière à bloquer toutes les contre-réformes ;
- devrait être le premier pas vers une solution politique conforme aux intérêts de la classe ouvrière et de la démocratie;
- marquerait un premier acte de rupture ouverte avec les institutions antidémocratiques de l'Union européenne, qui, en Irlande, en Grèce, en Angleterre, en Allemagne, en Italie et dans tous les pays d'Europe, frappent les travailleurs et les peuples pour leur imposer les mêmes plans anti-ouvriers de destruction et de rigueur dictés par la Banque centrale européenne et la Réserve fédérale des Etats-Unis

C'est le sens que le Parti ouvrier indépendant donne à son combat pour la rupture avec les institutions antidémocratiques de la Ve République et de l'Europe, pour un gouvernement à même de prendre en charge les mesures d'urgence de défense de la population.

Telle est la contribution que le POI apporte à la légitime discussion engagée avec les travailleurs et les militants de toutes tendances, hier dans le combat pour l'unité pour le retrait, aujourd'hui et demain dans le combat pour l'unité pour l'abrogation de l'infâme contre-réforme.

Cette contribution, le Parti ouvrier indépendant la portera dans tous les domaines, en particulier dans ce que ses candidats aux élections cantonales proposeront aux travailleurs et à la population, établissant le lien entre l'abrogation de la contre-réforme des retraites et le retrait de la réforme territoriale qui veut aller jusqu'au bout du démantèlement des communes, des départements et des institutions mêmes de la République.

La discussion déjà ouverte pour préparer la conférence nationale pour l'unité ouvrière du 11 décembre doit encore s'élargir.

Le Parti ouvrier indépendant appelle ses adhérents, les travailleurs et les militants de toutes tendances engagés dans le combat de lutte de classe à participer à la discussion. Il s'engage à mettre l'ensemble des contributions élaborées par les délégués à la disposition de tous ceux qui veulent les consulter. Il propose que le journal *Informations ouvrières*, tribune libre de la lutte des classes, ouvre ses colonnes pour en faire l'organe de préparation de cette conférence, au service des intérêts de toute la classe ouvrière.